CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E20604** **VALABLE JUSQU'AU** **05/06/2027**

ÉDITÉ LE 15/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2004

Raison sociale : AUDEYER PINEDE ENERGIE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 11/10/2004

Capital : 13 000

2 ALLEE GEORGES BRASSENS
38450 VIF

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 478916182

Siret : 478 916 182 00023

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 81 08397

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 412655640015

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 412655640015

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 04 76 72 63 20 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
PINEDE JEAN-PIERRE GÉRANT

Site Internet : http://www.ap-energie.fr

E-mail : accueil@ap-energie.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 083 395 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	7	06/04/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	7	06/04/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/04/2026 08:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E20604** **VALABLE JUSQU'AU** **05/06/2027**

ÉDITÉ LE **15/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2004
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 11/10/2004
Capital : 13 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 478916182

Siret : **478 916 182 00023**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 81 08397
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 412655640015
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 412655640015
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **AUDEYER PINEDE ENERGIE**

2 ALLEE GEORGES BRASSENS
38450 VIF

Téléphone : 04 76 72 63 20 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.ap-energie.fr
E-mail : accueil@ap-energie.fr

Responsabilité légale :
PINEDE JEAN-PIERRE GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/04/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/04/2026 08:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.